



Ventilation simple-flux optimisée 2025

17.01.2025 - AGCV-suissetec - Formation

**La nouvelle formation
« Ventilation simple flux optimisé »
sera exigée dans le cadre du partenariat
SIG-éco21 dès le 1.1.2026.**

**Seules les entreprises ayant au minimum
une personne certifiée pourront obtenir le logo
SIG-éco21 « Partenaire engagé 2026 ».**

La ventilation joue un rôle crucial dans la transition énergétique en contribuant à l'efficacité énergétique des bâtiments tout en assurant un climat intérieur sain et confortable pour les habitants.

La formation ventilation simple-flux optimisée vous offre bien plus qu'une simple acquisition de compétences. Elle vous positionne en tant que professionnel informé et prêt à anticiper les défis futurs. Elle vous permet d'agir efficacement sur le terrain dans le diagnostic, la conception, l'installation et l'entretien des systèmes de ventilation répondant aux normes en vigueur et aux besoins sociétaux.

Public cible

Personne concernée par les enjeux de la ventilation d'habitation collective.
Installateur, monteur, ingénieurs techniciens, technicien de régie, gestionnaire de parc immobilier, architecte...

Contenu & dates

Formation ventilation simple flux optimisée - sessions 2025					
	Modules	Objectifs	Session 1	Session 2	Horaires
Sensibilisation					
Niveau 1 En ligne	Introduction à la certification	Faire connaissance et obtenir tous les éléments clés pour la réussite de la formation	11.03.2025	02.09.2025	1h30 (en viso)
	Modules Didask	Appréhender les enjeux liés à la ventilation simple-flux dans les bâtiments (légal, réglementaire, climatique et technique)	12 au 24.03.2025	3 au 16.09.2025	2h00 (en ligne)
Partie 1 : Bases techniques					
Niveau 2 En ligne	Modules Didask	Simple-flux : légal et réglementaire Modules à distance sur les pertes de charges	25 au 31.03.2025	17 au 22.09.2025	15mn (en ligne)
Niveau 2 En présentiel	Pertes de charges s/banc d'essai	Consolider les bases techniques et effectuer des tests de pertes de charges	01.04.2024	23.09.2025	13h30 - 17h30
	Bruit sur banc d'essai	Evaluer et atténuer les nuisances sonores liées à la ventilation	08.04.2025	30.09.2025	13h30 - 17h30
	Dimensionnement	Dimensionner correctement des systèmes de ventilation simple-flux	15.04.2025	07.10.2025	13h30 - 17h30
	Système de ventilation	Mettre en place des systèmes de ventilation conformes aux exigences	06.05.2025	28.10.2025	13h30 - 17h30
	Analyse de l'existant	Diagnostiquer des installations existantes pour proposer des améliorations	13.05.2025	04.11.2025	13h30 - 17h30
	Réalisation technique	Réaliser techniquement l'installation des systèmes de ventilation	20.05.2025	11.11.2025	13h30 - 17h30
	Mise en service, sélection ventilateur et entretien	Assurer la mise en service, la sélection des ventilateurs et l'entretien des installations	27.05.2025	18.11.2025	13h30 - 17h30
Partie 2 : Problématiques complexes					
Niveau 2 En ligne	Podcasts	Avoir des plans d'action concrets pour les cas spécifiques	28.05 au 10.06.2025	19 au 30.11.2025	2h00 (en ligne)
Niveau 2 En présentiel	Partage d'expériences	Partager des expériences et des bonnes pratiques avec des experts et d'autres professionnels	11.06.2025	02.12.2025	13h30 - 17h30
	Examen	Attester ses compétences acquises tout au long de la formation	Jour à choix 17 et 19.06.2025	Jour à choix 9 et 11.12.2025	1h30 en présentiel

Lieux

Tous les modules en présentiel ont lieu dans notre Centre de formation commun (CFCMBG) sis Route de la Galaise 11 à Plan-les-Ouates
Pour des raisons de logistique, l'après-midi du 5 novembre a lieu à Yverdon.

Prix

Entreprise domiciliée hors canton de Genève : CHF 2'400.-
Entreprise genevoise non-membre AGCV-suisselec : CHF 1'200.-
Membre AGCV-suisselec : CHF 900.-

Intervenants

Professionnels de la ventilation (SIG-éco21/OCEN, MBG, Qualiventil)

Certification

Les personnes qui suivront l'intégralité des modules pourront passer la certification ventilation simple-flux optimisée

Inscription

Directement sur le site <https://sig.moschorus.com/MosSrv/>

Télécharger la procédure d'inscription => Procédure d'inscription

Les inscriptions seront confirmées par le Service Formation MBG.